

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 20 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt décembre, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Régis CHERBONNEAU - Robert CORMIER - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENAU - Céline RENAUDIER

Secrétaire de séance : Céline PLANCHENAU

Le compte-rendu de la dernière séance est validé avec une modification sur la date de la création de poste d'adjoint administratif (à retenir le 17 avril 2018)

1 - Bouts de Ficelles Projet 2018

Madame le Maire informe les conseillers qu'une réunion aura lieu le 28 décembre à la Communauté de Communes avec l'association pour définir l'organisation de ce festival.

Délibération 2017-12-A

Le Conseil Municipal, 3 voix contre, 1 abstention, 6 voix pour :

- accepte que le festival se déroule sur le terrain communal comme lors des éditions précédentes.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent.

Délibération 2017-12-B

Le Conseil Municipal, 3 voix contre, 7 voix pour :

- autorise la vente d'alcool lors du festival 2018
- autorise Madame le Maire à signer tout document lié à ce dossier

2- Cimetière

Tarif du site cinéraire

Les tarifs ont été décidés par l'ancien conseil municipal, ces tarifs, plus élevés que dans les autres cimetières sont expliqués par la pose d'une dalle d'ornement. Sachant qu'il ne reste plus qu'un caverne, les tarifs resteront identiques. Lors d'un nouvel investissement, le Conseil Municipal pourra décider d'un nouveau tarif selon l'investissement futur.

Reprise de concession

Une offre de prix de deux entreprises est étudiée par les conseillers.

Délibération 2017-12-C

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte :

- le devis de l'entreprise PFG, d'un montant TTC de 2 210.97 €
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent

3 - Remboursement des frais pour l'entretien de la base de loisirs par la Communauté de Communes

Après étude et débat

Délibération 2017-12-D

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander à la Communauté de Communes:

- la somme de 7 268.95 € pour les frais de matériel
- la somme de 28 812.67 € pour les frais du personnel
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent

4 - Ressources Humaines

Un emploi d'agent technique arrive à son terme au 30 avril.

Après étude et débat :

Délibération 2017-12-D

Le Conseil Municipal, 9 voix pour, 1 abstention décide :

- de recruter un agent pour un CDD d'un an à mi-temps
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent

5 - Travaux sur le terrain près de l'école

La signature pour l'achat du terrain, aura lieu le 21 décembre 2017, s'en suivra les travaux prévu. Il sera demandé un devis à l'entreprise JOUANNEAU.

6 - Projet de reprise de l'Embarcadère

Une personne intéressée par la reprise du restaurant l'Embarcadère est venue rencontrer Madame le Maire pour avoir des renseignements sur la vie du village.

7 - Demande de miroir, Rue Dominique Godivier

Un administré fait la demande d'un miroir, sur la Rue Dominique Godivier, pour assurer la sortie de son véhicule. Les conseillers souhaitent que l'administré demande l'autorisation à son voisin d'en face pour poser ce miroir sur sa façade.

8 - Questions diverses

Convention 30 millions d'amis

Afin de pallier aux nombreuses errances des chats, les conseillers décide de faire appel à l'association « 30 millions d'amis » par le biais d'une convention pour la prise en charge de la stérilisation des chats.

Club des amis de Coudray

L'association du Club des amis de Coudray, souhaiterait se réunir avec les aînés de Daon par le biais d'animations ponctuelles. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie et se rendre aux différentes réunions du club des amis de Coudray.

Réunion à la préfecture pour le lotissement

La secrétaire général a reçu Mme le Maire et son 2^{ème} adjoint pour discuter de l'avenir du lotissement. Cette dernière, a conseillé aux élus de tout reprendre, à savoir,

- recenser tous les logements vacants de la commune et demander aux propriétaires s'ils sont vendeurs.
- étudier le projet d'une carte communale, qui pourrait demander plusieurs années. Entre temps demander un nouveau passage à la CDPENAF.
- Commencer par des lots de 5 parcelles

Une nouvelle réunion aura lieu avec les services de l'état.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 25 janvier 2018 à 20 h 30.
Madame le Maire lève la séance à 23 h 00.**